

இத்த ிட்ட Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte apreffe

1 3 ACUT 2019

Réserv Monite belge



au greffe du tribunal de l'entreprise francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : 0725.461.911

Dénomination

PRIME EUROPEAN PROPERTY BELCO

(en entier): (en abrégé) :

Forme juridique: SA

Adresse complète du siège : Avenue du Port 86C boîte 204, 1000 Bruxelles

Objet de l'acte: Rectification

Extrait des resolutions écrites de l'actionnaire unique dd 5 août 2019:

Après lecture et discussion de l'ordre du jour, l'actionnaire unique a décidé:

- de rectifier l'erreur de l'acte constitutif du 16 avril 2019 qui indiquait que le mandat de Mademoiselle Gitte dE BRABANDER, demeurant à Maaikeneveld 74, 2500 Lier en tant qu'administrateur de catégorie A de la Société, sera rémunéré. L'actionnaire unique confirme que Mademoiselle Gitte dE BRABANDER ne recevra pas de rémunération pour l'exécution du mandat d'administrateur de la Société.

- de donner procuration à Mademoiselle Gitte dE BRABANDER, Mademoiselle Tiffany PHILIPS et Mademoiselle Charlotte BLIJWEERT, élisant leur domicile à leur adresse professionnelle sise à Avenue du Port 86C, boîte 204, 1000 Bruxelles, ainsi qu'à BVBA Ad-Ministerie, représentée par Monsieur Adriaan dE LEEUW, ayant son siège social à 1860 Meise, Brusselsesteenweg 66, avec droit de substitution afin d'accomplir toutes les formalités nécessaires concernant les décisions de la Société, y compris signer et déposer la demande de modification de l'inscription de la Société auprès des services de la Banque-Carrefour des Entreprises, et publier les décisions de la Société aux Annexes du Moniteur belge.

Ad-Ministerie SPRL représentée par Adriaan de Leeuw

Mandataire

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto: Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes

ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso: Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).